

TIMBRES-POSTE DE SERVICE

Unesco



Dessinés et gravés en taille-douce
par Cécile Guillaume

Format 21,45 × 36

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 23 novembre 1991
à Paris

Vente générale le 25 novembre 1991

En 1961, l'Administration française des Postes
a mis à la disposition de l'UNESCO, dont le siège est à Paris,
des timbres-poste de service.

Depuis cette date, divers changements concernant les valeurs faciales,
ou le sujet, sont intervenus
(Orient - Occident, Alphonbétisation, Déclaration universelle des Droits de l'Homme, Nature,
et depuis 1980, Sites du patrimoine universel classés et à protéger).

En 1991 deux timbres aux nouvelles valeurs ont été choisis par l'UNESCO :

- 2,50 F temple de Nyatapola à Bagdaon, dans la vallée de Katmandou, au Népal ;
- 3,40 F citadelle d'Hérat, en Afghanistan.

Les timbres-poste de service sont vendus aux collectionneurs
dans tous les points philatélie et par correspondance
auprès du Service philatélique de La Poste,
18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Seuls les objets de correspondance
déposés dans les boîtes aux lettres
situées dans l'enceinte de l'UNESCO à Paris
peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines.